



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 11 décembre 2025
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Crédit d'investissement pour le remplacement du système Polytronic
du stand de tir d'Hermenches

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal no. 06-2025 concernant la demande de crédit d'investissement pour le remplacement du système Polytronic du stand de tir d'Hermenches,
- ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

ACCEPTÉ

à main levée et à la majorité des membres présents

A. Amendement

1. d'approuver l'amendement de la commission ad'hoc au point 1 des conclusions : ajout de la phrase « pour autant qu'elle obtienne l'aval des communes membres de la convention ».

B. Préavis amendé

1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre ces travaux *pour autant qu'elle obtienne l'aval des communes membres de la convention* ;
2. accorde à cet effet un crédit d'investissement de CHF 64'243.- TTC ;
3. autorise la Municipalité, suivant les nécessités, à emprunter une partie ou la totalité des CHF 64'243.-, aux meilleures conditions du moment et sous réserve de l'article 143 de la LC;
4. prend acte que le total de la dépense affectera le compte de fonction 1610 « Stand de tir et ciblérie ».

Ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2025.

Conseil général d'Hermenches

Jean-Luc Danalet
Président



Estelle Mialet
Secrétaire